

De quelques problèmes de méthode

encore peu compris

Une campagne constante, menée par Alban Bensa et ses élèves, cherche à minorer notre apport scientifique sous le prétexte qu'il ne se serait jamais agi que de la réalisation d'un inventaire des noms patronymiques mélanésiens. C'est là l'argument de gens qui ne savent, ni ne veulent lire, et surtout pas dans le détail, mais voudraient passionnément effacer ce qui a été publié avant eux.

La notion de l'existence de noms patronymiques est extérieure à la culture canaque. Sa traduction se rencontre dans l'Etat-civil mélanésien actuel, qui fait l'objet d'une gestion administrative particulière. Si l'on souhaite disposer d'un inventaire des noms patronymiques, on recopie cet Etat-civil. On ne s'adresse pas à moi.

Ce que j'ai volontairement réalisé sur la presque totalité de la Grande Terre et des îles Loyalty, à partir d'une tentative partielle par Maurice Leenhardt, portant sur la vallée de Houaïlou et son environnement, c'est le projet de mettre sur pied, prudemment et pas à pas, un inventaire de tous les *aspects formalisés* de la société canaque, lignée par lignée (plutôt groupe de descendance), village (artificiel) par village, district (administratif) par district et île par île, et à savoir : noms de ces lignées et de leurs branches (les groupe de descendance à l'intérieur d'un groupe de résidence et les groupes de descendance éclatés aux quatre coins de l'horizon) de ces lignées, noms des terres (successifs) dont chacun se réclame, noms des appartenances symboliques (animales, végétales et phénomènes atmosphériques : les «totems» de la génération de Maurice Leenhardt), ainsi que ceux des divinités révérees de chacun de ces groupes, la répartition dans l'espace de chacun de ces éléments et les éléments rituels accessibles des uns et des autres. On se reportera avec fruit au modèle donné depuis longtemps déjà par Hocart dans ses *Northern States of Fiji*, modèle qui avait suscité l'intérêt passionné de Marcel Mauss.

C'est ainsi que j'ai pu mettre en évidence, en premier lieu, l'existence dans l'aire de langue *paaci* en Nouvelle-Calédonie (le long de l'axe Ponérihouen-Koné), des «moitiés matrimoniales», dites *Dwi* et *Bay* (Alban Bensa en parle comme si elles étaient connues de toute éternité), et montrer

non seulement qu'elles se retrouvaient trois (*Dwi*, *Bay* et *Gorotê*) et non plus deux seulement dans une partie du district de Koné, mais que le fonctionnement de fait de l'ensemble du système impliquait en tous les cas l'existence d'un troisième facteur, constitué par les groupes extérieurs qui prenaient ou donnaient épouse ou géniteur à l'intérieur de ce dernier (le troisième facteur nommé, les *Gorotê*, paraît issu de *Dwi* par scissiparité).

Maurice Leenhardt avait enregistré l'existence des *Dwi* et des *Bay* et était passé très près de la mise en évidence de la forme dualiste de leur fonction matrimoniale. Le fondement de l'existence de ces «moitiés» était justement que le mariage de cousins croisés (traduction théorique de la relation dite de *nya* entre Ego et son oncle maternel donneur d'épouse) était passé au niveau de principe générationnel, toute femme *Dwi* étant *ipso facto* considérée comme la cousine croisée de tout homme *Bay*, et inversement. Le résultat était de fait un éventail très large du choix des conjoints. De cette façon, le principe était toujours respecté, même si le mariage effectif avait lieu assez loin, ou très loin de la relation entre cousins croisés vrais. Cela s'ajoutait au nombre d'autres exemples, ailleurs dans la grande région, où l'on n'était jamais obligé d'épouser sa cousine croisée vraie, contrairement aux raccourcis fournis par la tradition orale, en particulier sur la Grande Terre, aux îles Fiji, etc.

Nous avons pu approfondir (par rapport à Maurice Leenhardt, mais il reste bien des choses à relever et à comprendre) le fonctionnement des catégories *Ohot* et *Hwaap* dans le nord de la Grande Terre, catégories rituelles et sociales (non matrimoniales, sinon au niveau des principales chefferies) dont le principe se prolonge à Tanna, Vanuatu, par les catégories parallèles *Numrukwen* et *Koyometa*, ainsi qu'en ce dernier cas aussi par une troisième, celle des *Kowutkasua*, catégorie intermédiaire dont les membres arbitrent en tant que de besoin les conséquences de l'inimitié institutionnelle entre ceux des deux premières.

Les diverses formes du système dualiste se rencontrent jusqu'aux îles Banks et bien au-delà (aux îles Banks où j'ai pu ajouter à la description classique de W. H. Rivers), sur Ragha où le révérend père Tattevin nous a livré le détail de l'équilibre entre les *Bule* et les *Tabi* matrilinéaires d'une part, et les groupes de résidence patrilinéaires de l'autre, démentant par le fait même l'existence affirmée d'une zone de cohérence matrilinéaire¹.

J'avais travaillé sur ces dossiers avant d'avoir pu lire le chapitre classique de Claude Lévi-Strauss sur le «dualisme» dans son *Anthropologie Structurale*. Mes références d'alors étaient celles des données publiées d'abord par W. H. Rivers en Mélanésie orientale, puis par l'école australienne d'an-

thropologie et en particulier le travail de terrain australien d'Adolphus Elkin, succédant à l'analyse trop exclusivement théorique, sinon parfois totalement imaginaire de Radcliffe-Brown.

L'analyse de l'inventaire social des vallées de Houailou, réalisé par Maurice Leenhardt (et que ni Bensa, ni aucun autre n'ont encore imaginé d'égal, en dehors de l'inventaire parallèle réalisé par moi-même sur le plateau du pays de Lösi à Lifou, auquel j'ai pu ajouter un inventaire foncier), a montré que le faible nombre de cousins croisés dans les mariages était approximativement égal à celui entre cousins parallèles, et que le plus grand nombre de mariages était entre cousins croisés classificatoires et surtout hors la parenté *stricto sensu*. Pourquoi d'ailleurs valoriserait-on, au-delà du raisonnable, les parentés vraies à l'intérieur d'un système classificatoire ?

De même pour l'institution si longtemps dénommée à tort «totémisme» par le fait d'une mode intellectuelle voulant à toute force universaliser les «traits culturels» des «peuples primitifs», comme l'on prétend aujourd'hui mettre du «chamanisme» ou de l'«animisme» partout. La référence à de tels mots-clés remplace ainsi le processus jugé peut-être trop lourd du recueil d'un maximum de données suivi d'une phase analytique prudente. Le jeu des étiquettes, popularisé par les naturalistes, qui s'en servent traditionnellement pour dégager d'autres champs de recherches, n'a donné que des résultats décevants dans les sciences humaines malgré le volontarisme classificatoire sur ce plan de l'école sociologique fondée par Emile Durkheim.

Sous des formes diverses, les Océaniens se sont pourtant livrés à un jeu parallèle, nourrissant leurs systèmes symboliques d'intitulés pris dans leur environnement naturel, ces références biologiques s'appliquant de proche en proche à des variantes d'un même système ou à des systèmes pouvant être fort différents, auxquels on ne peut rien comprendre en dehors de la mise sur pied d'inventaires exhaustifs détaillés. En dehors de ce travail fondamental, on ne saurait même pas envisager d'ailleurs qu'il y ait système.

Nous étions d'autant plus portés à nous attacher à l'approfondissement de ce thème que nous avons travaillé quelques mois pour Marcel Griaule, alors professeur d'ethnologie générale à la Sorbonne, qui nous avait demandé de dépouiller la littérature traitant du totémisme depuis 1930, date de la parution de l'ouvrage classique de Van Gennep sur le sujet. Nous avons donc à vingt ans, à la bibliothèque du musée de l'Homme, tiré la substantifique moelle de tous les périodiques et les ouvrages accessibles, ayant même appris à cet effet à dactylographier de façon à pouvoir fournir à notre premier patron un dossier lisible. Nous en avons tiré le jugement, soumis à Griaule (Marcel

Mauss était mort entre-temps), que l'on se trouvait en réalité en présence non de variantes d'une même institution universelle (dont rien ne prouvait d'ailleurs qu'elle l'était), mais de systèmes originaux qui n'avaient à chaque fois pas grand-chose à faire les uns avec les autres. La seule référence quasi universelle était l'habitude de s'en remettre à un lexique naturaliste pour qualifier les éléments constitutifs des divers systèmes sociaux, habitude que l'on trouvait tout aussi bien d'ailleurs dans la «Légende Dorée» catholique (les animaux familiers des saints locaux). Cette conclusion était si iconoclaste que Griaule ne nous fera pas de commentaire. mais il abandonnera son idée première de faire un cours sur le totémisme.

Les clés du système symbolique spécifique aux vallées de Houailou se trouvaient pour partie dans les textes publiés (par Maurice Leenhardt ou par nous-même) ou encore inédits, de l'auteur canaque Bwesou Eurijisi, pour partie justement aussi dans l'inventaire réalisé famille par famille par nous et venant ajouter de nouvelles précisions à l'inventaire manuscrit réalisé par Leenhardt que nous avons publié en microfiches à l'Institut d'Ethnologie, malgré l'opposition inexplicable de Mme Dousset-Leenhardt (qui ne consultait d'ailleurs jamais ses frères et sœurs sur de tels points). Déjà son père, dans des notes en bas de page annexées à des textes de Bwesou (cf. «Le maître de Koné»), notes dont le texte avait été partiellement pris *verbatim* de la bouche de l'auteur canaque, se référait pour expliquer la vallée de Houailou à des données émanant de la vallée de Bourail, à d'autres des hautes vallées de Poya, à d'autres enfin des vallées de Monéo et Néavin au nord, ainsi que de Tü ou Kouaoua au sud. En l'absence de ces références, le fonctionnement des systèmes parallèles et complémentaires fondés sur l'existence de deux lézards principaux, le *rhai xè Boghiu* et le *rhai xè Bweghawe*, et de deux lieux culturels principaux, Omidaa et Ee, se révélait difficilement compréhensible.

De même à Canala, où le dualisme rituel et symbolique tant privilégié par les Océaniens revêt une apparence plus religieuse que matrimoniale (quoique le système *paaci* montrât déjà un partage du monde symbolique, *töija* et *due*, entre les moitiés *Bay* et *Dwi*, comme plus au nord entre les moitiés *Ohot* et *Hwaap*), cette cohérence venant en quelque sorte authentifier l'institution..

Ce travail a eu pour conséquence d'avoir permis d'amasser une information reçue en définitive des milliers d'hommes et de femmes qui ont participé très ouvertement aux discussions collectives sur lesquelles, une décennie durant, nous avons fondé notre travail d'enquête. L'alternance de travailler en groupe large, puis avec les hommes et les femmes de bonne volonté en plus

petits groupes, ou individuellement, avait pour raison d'être la volonté d'échapper aux mises en scènes personnelles, irrattrapables du point de vue de la recherche (l'intéressé ne pouvant se corriger ou se dédire à aucun moment sans perdre la face), et ayant pour objectif de grandir la lignée de l'informateur aux dépens de toutes les autres. Tendance qui se révèle passablement universelle.

La présence des épouses, et en particulier des femmes âgées, était un frein évident à l'imagination de certains parmi les hommes participant à la discussion collective, qui était en elle-même un autre frein. Cette présence de femmes de tous âges, nullement intimidées, absolument nécessaire, apportait à cette discussion leur connaissance particulière, souvent plus précise dans le détail que celle des hommes.

Nous avons appris la nécessité de ces précautions à Ouvéa où un vieux monsieur parfaitement honorable, représentant légitime d'une des principales familles de l'île, s'était trop volontiers adapté à notre curiosité insatiable et à notre naïveté de jeune chercheur en ayant réponse à tout. Nous apprendrons plus tard que l'ensemble de la population de l'île avait été mis au courant et faisait des gorges chaudes des nombreuses pseudo-révélation de notre respectable ami, se gaussant des histoires qu'il nous avait racontées, alors qu'il les imaginait au fur et à mesure de nos interrogations (quoique ne sortant jamais du cadre général de sa culture).

Charitablement averti de la chose, nous avons dû revenir sur l'île et reprendre l'enquête à zéro. À l'époque, nous bénéficions de l'*aura* qui entourait Maurice Leenhardt, qui nous avait remis des lettres pour tous les chefs, pasteurs et diacres qui avaient travaillé avec lui et qui étaient devenus les anciens de leurs lignées. Nous avons pu ainsi être assuré de la confiance de ses anciens collaborateurs (seul Bwesou Eurijisi était mort trois mois avant notre arrivée en Nouvelle-Calédonie). Nous pouvions mobiliser les gens aisément (à condition de passer par les intermédiaires voulus) et organiser des réunions publiques (aux jours que l'on nous indiquait pour être les bons), envoyer des messagers de village en village, et trouver à l'heure dite (tenant compte de la marge de temps souhaitable) qui nous désirions rencontrer, ou les chevaux nécessaires pour aller alors de lieu en lieu.

Personne n'a eu depuis pareil privilège et personne ne pourra l'avoir. La conséquence est que nous ne perdions jamais notre temps, que les données s'accumulaient dans une atmosphère parfaitement sereine, sinon même joyeuse (les manipulations actuelles, si nombreuses, n'existaient qu'en filigrane et il fallait bien chercher pour en découvrir la trace : toutes celles notées

alors se sont d'ailleurs depuis lors projetées en pleine lumière). Les temps morts étaient ceux de la réflexion individuelle ou collective entre les questions, lesquelles étaient toujours posées dans le vocabulaire vernaculaire spécifique des institutions canaques dont nous cherchions à découvrir l'ampleur. Le travail linguistique comparatif réalisé par Maurice Leenhardt en 1938 et 1939, publié en 1947, en livrait les termes respectifs dont il n'y avait plus alors qu'à vérifier la pertinence. Ce travail bénéficiait d'un consensus dont la raison d'être n'était certes pas notre propre présence (malgré une disponibilité évidente et une capacité d'écoute et d'observation aiguisée par les années de guerre, d'occupation nazie et de résistance, où la vie sauve pouvait dépendre de la rapidité de la réaction).

Ce qui était constamment sous-entendu est ce que nous devons découvrir par nous-même. Notre travail était compris par les Mélanésiens qui nous entouraient constamment comme devant aboutir à un renouveau de l'action de libération de Maurice Leenhardt (qui avait toujours agi dans ce sens) et en premier lieu à justifier des avancées sur le plan foncier. La libéralisation politique en cours (le suffrage universel acquis par étapes, les droits sociaux, la participation minoritaire au pouvoir politique blanc) n'était pour les Canaques qu'un moyen en vue de recouvrer la maîtrise foncière de leur pays. Ils agiront toujours spontanément, y compris en contradiction avec les désirs d'apaisement si fréquents de leurs élus une fois installés à Nouméa, pour reprendre au fur et à mesure tout ce qui pouvait l'être, inversant ainsi les termes historiques coloniaux et redescendant les vallées dont ils avaient été refoulés à coups de bottes, chassés par le bétail des blancs, traitant toute parcelle reçue des pouvoirs public, ou plus tard arrachée, comme une étape dans un processus de revanche foncière, se glissant dans toutes les formulations exigées par le pouvoir blanc du moment pour tenter de maîtriser le dossier, mais se moquant éperdument de ces formulations et n'ayant pas la moindre intention de tenir les engagements pris sur le papier, pas plus que les blancs n'avaient jamais tenu les engagements fugitivement, mais publiquement, assumés vis-à-vis d'eux-mêmes.

Une des raisons de la méthode d'enquête retenue était que le thème fondamental en était une étude comparative de la chefferie en Mélanésie. Thème ambigu. C'était la seule chose dont il convenait d'éviter de parler directement, ni même paraître s'y intéresser spécifiquement, de façon à éviter les discours généraux mêlés de considérations d'origine européenne qui auraient été le brouet que l'on nous aurait servi si nous n'y avions prêté attention. Le travail s'effectuait en effet partout dans des villages mélanésiens parfaitement artificiels, fruit historique et officiel du «cantonement des indigènes» (aucun vil-

lage n'existait avant les blancs, sinon pour ce qui en avait l'apparence : l'habitat linéaire rencontré parfois le long des dunes côtières, en particulier sur Ouvéa), dominés par cette structure politique tout aussi artificielle imposée par le pouvoir colonial de grands-chefs et petits-chefs (un grand-chef par «district» aux limites et au périmètre imposés, un petit-chef par «tribu» actuelle, c'est-à-dire par village concentrationnaire canaque) que l'on rencontre partout dans la région. La raison d'être de cette structure était le soutien à la colonisation (lever l'impôt de capitation dont les grands-chefs percevaient un pourcentage, décider qui, homme ou femme, serait soumis à la «réquisition» pour aller travailler sur les routes ou chez les colons, les «grands-chefs» recevant une prime de tant par tête).

Ses membres, pérennisés en tant que quasi fonctionnaires par un salaire régulier, fortement augmenté au cours des années récentes, persistent à vouloir jouer ce rôle pour ne pas voir disparaître leur pouvoir d'achat. Ils remplacent l'autorité naturelle dont ils ne bénéficiaient pas (ils avaient autrefois le droit d'infliger légalement des punitions physiques à leurs soi-disant «sujets». . . à coups de nerf de bœuf) par la capacité d'intrigues complexes aux fins de tenter de s'attribuer par des biais l'authenticité absente. Nous ne pouvions avoir l'air d'ajouter une contestation de leur légitimité à toute l'information accumulée qui la niait implicitement jour après jour, à l'exception des cas trop patents pour être ignorés (par exemple les tentatives d'abus de pouvoir du «grand-chef» Vincent Bouquet à Ny, Bourail, au cours des années 50, aux dépens de la famille Kapisiri, qui nous avait appelés au secours).

L'information pertinente devait naître du détail des données enregistrées, pas de réponses à des questions générales que nous avons appris à éviter. Nous devons donc rechercher constamment le plus petit détail, le plus pertinent, le moins sujet à caution parce qu'exprimé en termes vernaculaires et pas en référence au système conceptuel imposé par la christianisation et l'administration coloniale. Nous notions particulièrement, pour une enquête complémentaire, tous les exemples de formulation proposée par une personne présente et qui se heurtait à une opposition. Ces mêmes oppositions se manifesteront constamment au cours des décennies qui suivront. On les rencontre aisément aujourd'hui où elles surgissent à chaque détour du chemin, même et surtout au travers des comportements des hommes politiques canaques apparemment les plus modernes.

La méthode suivie aboutissait à poser sur la carte l'habitat des lignées rencontrées là où elles étaient installées à l'arrivée des blancs (arrivée dont la date varie, en dehors du cas du passage du capitaine James Cook, entre le début

et la fin du XIX^e siècle selon les lieux), ainsi qu'à proposer des cheminements dans l'espace bien antérieurs à cet événement clé.

Une des difficultés du moment était l'absence de cartographie du pays canaque, représenté par des «blancs» sur la carte. Mais les zones arrachées par la violence à ces derniers étaient, elles, bien levées. Le travail de l'Institut Géographique National et la possibilité de disposer d'agrandissements de photographies aériennes ont permis depuis d'avancer, quoique de jeunes chercheurs apparaissent encore malheureusement incapables d'avoir recours à ces moyens (alors que, reprenant sur ce point une idée d'André Leroi-Gourhan, nous avons établi un enseignement de la topographie à titre de matière obligatoire dans le cursus d'ethnologie à la Sorbonne, grâce à la collaboration de l'Institut de Géographie de la Sorbonne).

Les géographes savent utiliser ces outils, mais se révèlent incapables de mettre en œuvre, puis d'exprimer utilement, une enquête portant sur le passé foncier des parcelles qu'ils représentent plus ou moins dans leur état actuel (certaines limites de parcelles figurées dans des publications peuvent se révéler imaginaires), en réalité dans leur état au cours d'une utilisation saisonnière (sans noter toujours que le périmètre des parcelles mises en culture change à chaque utilisation du fait de la rotation des périmètres successivement mis en jachère).

Il faut se donner du temps, et travailler parcelle par parcelle et *en se déplaçant sur chacune*, pour s'apercevoir que le système foncier présent est la résultante de la succession de systèmes fonciers dont la formulation sur le terrain pouvait être fort différente, relevant de la traduction au sol des cheminements anciens et des variations dans les politiques matrimoniales, en plus des effets de la résistance ou de la soumission à des apports extérieurs parfois conquérants. Cette évolution s'est poursuivie après l'arrivée des blancs, quand cela ne serait que par la constitution de gros villages chrétiens dont la seule existence poussait à une parcellisation plus intense aux abords du village. L'inventaire foncier, recommandé déjà par Malinowski, permet ainsi de proposer une vision du passé canaque plus sophistiquée et plus nuancée, s'ajoutant au seul relevé des migrations internes et des habitats successifs chantés par la tradition orale (ceux qui l'ont tenté depuis se comptent sur moins que les doigts d'une main).

L'adaptation aux contraintes importées par le système colonial ne saurait être mise en évidence que si l'on a su obtenir une idée précise de qui était où avant le déclenchement de la brutalité et de l'absence de scrupules caractérisant la présence européenne. L'immense prestige de Maurice Leenhardt,

même en milieu canaque catholique, était dû justement à ce qu'il avait été, à son époque, le seul à tenter de s'y opposer, obtenant des résultats impressionnants même à l'époque de la colonisation conquérante la plus dangereuse pour qui n'était pas son allié. S'attaquer à Leenhardt revient à fournir une arme à la réaction coloniale cherchant constamment à le détruire.

Il faut bien reconnaître que l'accumulation de données était infiniment plus facile, et plus riche, aux îles Loyalty que sur une Grande Terre durement malaxée par le système colonial. Les historiens n'ont pas encore expliqué clairement le pourquoi de cette différence, en dehors du fait que les Loyaltiens rencontrés par les premiers occupants français étaient lettrés (dans leur langue) et que les chefs parlaient même couramment l'anglais et que cela faisait bonne impression. On peut suggérer que l'alliance du Second Empire avec l'Angleterre de la reine Victoria a permis de négocier verbalement le remplacement des missionnaires anglais de la *London Missionary Society* par des missionnaires protestants français ou suisses en échange d'une protection des droits des Loyaltiens et plus particulièrement de leurs droits fonciers.

S'y ajoutait, en ce qui nous concerne, le facteur irremplaçable que la parenté classificatoire de notre épouse, fille d'une des principales et plus anciennes chefferies de l'île de Lifou, tournait autour du quart de la population de celle-ci, en plus de ses prolongements sur les îles d'Ouvéa et de Maré, plus sur la première que la seconde. Cela nous a rendu des services signalés, les membres de cette parenté s'ouvrant à nous d'autant plus aisément que nous étions déjà au courant, ou censé l'être, de plus de dossiers pertinents, de l'ordre de ce que l'on n'avait jamais dit aux missionnaires, et *a fortiori* pas aux gendarmes.

Une société loyaltienne plus près de ses origines — mais il ne faut rien exagérer — ayant plus évolué du fait de l'acceptation du christianisme que de la soumission au pouvoir colonial (qu'elle a su souvent contourner habilement), permettait une bien utile comparaison terme à terme avec celle de la Grande Terre. S'y ajoutera parallèlement, année après année, par suite d'une volonté personnelle, l'analyse des sociétés et des cultures *ni*-Vanuatu proches, qui offraient des variantes nouvelles des divers thèmes expérimentés plus au sud, s'ajoutant à d'autres tout à fait originaux, obligeant à renouveler les conclusions premières, y compris quant aux formes diverses de la maîtrise traditionnelle de la terre.

Cet apprentissage constant de nouvelles formes sociales et culturelles de sociétés géographiquement voisines, mais situées historiquement dans des relations qui pouvaient être contrastées vis-à-vis de l'entreprise coloniale et

même vis-à-vis de la conversion au christianisme, évitait la tentation des formes de paresse et d'arrogance intellectuelles amenant à enfoncer spectaculairement des portes déjà ouvertes, ou entrouvertes, par des chercheurs plus anciens, et tenter de se mettre à leur place.

Ces sociétés revendiquaient entre elles des liens, en particulier matrimoniaux (entre le sud du Vanuatu et les îles Loyalty), qui transcendaient les frontières imposées par le colonisateur à la fin du XIX^e siècle². Les regarder vivre et évoluer parallèlement, sinon ensemble, évitait de dire bien des sottises, relativisant *ipso facto* toutes les apparences d'absolu qui avaient pu effleurer notre esprit, ou qui pouvaient s'affirmer dans la bouche d'hommes que la christianisation avait habitués à pareille forme d'expression.

Nous avons pris pour règle de ne jamais noter d'éléments de pseudo-connaissance relevant d'une impression fugitive ou d'un jugement subjectif, considérant que s'y laisser entraîner risquait de biaiser l'analyse jusqu'à la fin des temps. Nous n'enregistrons que des détails observés ou appris, obtenus dans des conditions contrôlables et relevant de la connaissance du fonctionnement des institutions sociales (un jour, en un lieu) ou du comportement des hommes et des femmes insérés dans ces institutions. Suivre les comportements des uns et des autres au fil des années fournit l'illustration expérimentale du fonctionnement de l'institution, lequel ne correspond jamais à la description qu'en font les intéressés, si d'aventure on leur pose de façon générale une question aussi imprudente.

Tout événement inséré dans un contexte social est original et unique, où que ce soit dans le monde. L'appréhender évite de généraliser à partir des déclarations sollicitées des intéressés.

Je me souviens en écrivant d'un détail de mon enfance, illustrant la complexité inévitable de tout événement. Fils de professeur de faculté de médecine à Lyon et enrôlé dans une école communale dite d'application, de par sa proximité avec une Ecole normale d'instituteurs, j'étais aisément chouchouté par mes maîtres. Quand l'un d'eux était appelé au bureau du directeur, il me plaçait au tableau avec pour instructions d'écrire les noms de ceux qui feraient du chahut. Pris au piège de devoir ainsi dénoncer des camarades, mais revêtu d'une fonction qui aurait dû m'honorer, j'écrivais au tableau les noms des chahuteurs, puis je les effaçais. Comme cela tout le monde était content.

Le piège était là. Mais était-ce un piège ? Ou n'était-il pas plus complexe que je ne l'imaginai ? Je n'étais pas le seul à bénéficier d'une faveur

accordée aux meilleurs élèves, même si je ne me souviens que de ce qui me concernait. Ceux de mes camarades mis au tableau dans les mêmes circonstances agissaient de la même façon. Il est tout aussi probable que le maître n'en ignorait rien et jouait là autant de l'explicite (mettre au tableau un élève de confiance pour surveiller les autres) que de l'implicite (aucun nom ne se trouvera écrit à son retour, mais il pourra remarquer la trace du chiffon passé sur des noms écrits, puis effacés). En réalité le pédagogue avait mis en route une sorte de jeu de rôle dont il maîtrisait parfaitement le déroulement, à condition que son absence ne se prolongeât pas trop.

Le souvenir d'un gamin de six ans n'est que partiel et l'analyse de la situation n'était évidemment pas son fort. Mais on notera que tous les acteurs avaient parfaitement joué leur rôle dans la situation. L'intérêt de cette mince affaire n'est pas l'événement lui-même, non plus que mon comportement, mais les conditions dans lesquelles l'astuce à laquelle avait recours l'instituteur fonctionnait à la satisfaction générale. La violence à l'école existait déjà et j'ai le souvenir d'avoir flanqué des taloches bien senties à une brute qui prétendait terroriser les tous petits. Mais je n'imaginai pas devoir tenir tête à toute la classe à la récréation parce que j'aurais laissé un nom au tableau. De sorte que les données immédiatement visibles de la situation ne constituaient qu'une part de celle-ci et nourrissaient inévitablement en fait autant un jugement plus subjectif qu'objectif sur les données constitutives de l'anecdote. Ma description brute n'est qu'une part du donné potentiel. La situation sociale de mes parents n'était pas aussi pertinente que je l'imaginai. Le fils du boucher de la place de la Croix Rousse bénéficiait du même privilège. Il faut y ajouter l'ancienneté du professeur (servant de mentor à des élèves maîtres) ; les 42 élèves réglementaires de la classe (que l'on ne prétendait pas à l'époque surchargée : les instituteurs ne se plaignaient pas et l'enseignement était efficace et de qualité) ; les méthodes pédagogiques de l'époque (j'ai un mauvais souvenir d'avoir été obligé de garder les mains sur la tête : au bout d'un moment, c'était une véritable torture) ; le temps de latence avant l'établissement de l'anarchie spontanée dans des classes enfantines dont les membres n'étaient encore soumis, ni aux modèles de violence des dessins animés japonais, ni à ceux des films policiers américains ou des jeux vidéo ; les modes pédagogiques de l'entre-deux guerres, aménageant les leçons reçues d'Emile Durckheim, ancien grand maître de la pédagogie des écoles de la République ; le fait incontournable que les enseignants les plus âgés étaient tous anciens combattants de la guerre de 14-18 et transportaient avec eux le concept de discipline républicaine qui les avait soutenus jusqu'à la fin du drame. Chaque petit détail renvoie ainsi à l'ensemble des structures et des dynamismes sociaux de l'époque.

L'exemple, peut-être mal choisi et pas le plus éclairant, reste cependant universellement valable. *Il n'existe pas de fait brut que l'on puisse enregistrer avec une conscience parfaitement sereine.* Comme nous l'avions proposé il y a bien longtemps, nous ne sommes jamais qu'en présence de «faisceaux factuels», dont seule une fraction est visible au jour et à l'heure dite, et dont il faut, souvent difficilement, reconstruire le reste. Cela peut prendre des années. Le «fait social total» de Marcel Mauss est une des propositions les plus justes et les plus intelligentes qui soient, à condition de pouvoir mettre en évidence avec précision l'écheveau de détails qu'elle recouvre dans la vie quotidienne.

Tout ce qui vient d'être dit permettrait de suggérer diverses conclusions. L'une d'entre elles serait que l'*interview* seule serait peut-être le pire des moyens d'approcher une connaissance convenable des choses et des gens. On pourrait, à l'intérieur de notre société et de notre culture, améliorer les conditions d'application de ce qui est au départ un outil de journaliste. En faire l'équivalent d'un absolu méthodologique est d'une incroyable naïveté scientifique. D'une part, on perd un temps considérable à ce qui consiste trop souvent à indéfiniment tourner autour du pot. D'autre part, on accumule les bandes enregistrées dont l'abondance éventuelle tuera toute possibilité réelle d'analyse. Le temps nécessaire à la mise au propre, à l'analyse et à l'écriture (la première nécessitant la seconde pour être fertile) est, à l'expérience générale, au moins du double du temps passé sur le terrain, à notre expérience à condition du moins d'avoir déjà entrepris un premier travail de dégrossissement sur place. La condition de la réussite est de pouvoir disposer de la présence des interviewés de façon à poser les questions qui se pressent à l'esprit dès lors que l'on entreprend de traiter le matériau recueilli. Les linguistes et les anthropologues le savent, qui traduisent les textes vernaculaires avec les récitants, et pas une fois revenus à la maison.

Rares sont les psychosociologues qui détiennent la capacité de recueillir la moindre interview dans la langue vernaculaire, ce qui les condamne à engranger des textes d'interviews alors qu'ils ne connaissent même pas la signification exacte, pour l'interviewé, des mots de la langue européenne utilisés par l'enquêteur, pas plus que de ceux que le premier lui a en quelque sorte, renvoyés. En Afrique et à Madagascar, avant les indépendances, la solution des chercheurs de l'ORSTOM était de confier le soin des interviews à des enquêteurs africains ou malgaches, le chercheur blanc conservant pour lui-même le privilège de l'analyse d'un matériau dont il était d'autant plus éloigné qu'il n'avait pas participé à son recueil. Il semble que cette méthodologie for-

tement coloniale ait été abandonnée. À en faire l'essai, nous n'y avons récolté que des ennuis. Nous avons préféré depuis lors ne rechercher que des collaborations locales, quitte à les rémunérer à chaque fois qu'elles devenaient de fait trop lourdes pour l'intéressé.

L'anthropologie sociale océanienne a en général su éviter ce piège. Mais tout le monde n'a pas encore compris que la réponse la mieux adaptée au terrain se trouvait dans la durée de l'observation. Le trop célèbre Marshall Sahlins n'a jamais fait, au cours d'une brillante carrière, que quatre mois de terrain sur une île des Fiji, séjour trop bref arrêté net par une dépression nerveuse qu'il est allé derechef soigner à New York, obligé depuis à soigneusement cacher le fait.

La durée du contact entre l'anthropologue et son terrain tend heureusement à s'allonger et à s'approfondir, quoique des imprudents continuent à croire possible de rédiger une étude définitive sur la base d'un séjour d'un peu plus de six mois, sur le modèle présenté par Reo Fortune, le second mari de Margaret Mead, sur l'île de Dobu. La traduction de sa monographie en français a été une erreur, alors qu'on s'est bien gardé de traduire et publier son second ouvrage sur la religion des îles de l'Amirauté, bien meilleur et correspondant à un séjour plus long et une méthodologie qui n'était plus embarrassée des leçons de Radcliffe-Brown. On a bien mal choisi le livre à mettre à la disposition des lecteurs français, ce qui d'ailleurs fausse la leçon qu'ils pourraient en tirer. Il est d'autres exemples.

Une autre erreur serait dans la spécialisation. Travailler exclusivement sur un sujet consiste à se couper des autres thèmes, alors que la vie insulaire les mélange à tout moment. On ne saurait réaliser une couverture généalogique partout. Nous en avons construit trois, sur une série de quatre villages voisins du plateau du pays de Lösi à Lifou (Thuahaik, Hmelèk, Kejany et Wedrumel), sur l'île de Tongariki et les îlots voisins aux îles Shepherd, centre Vanuatu, ainsi qu'aux îles Banks au nord du Vanuatu (Mota, Mota Lava, Vanua Lava, Mere Lava et Merig, la plus grande partie de l'île de Gaua exceptée). Au bout de vingt ans de séjour, Maurice Leenhardt a su mettre sur pied le relevé exhaustif des trois vallées de Houailou.

On ne peut pas non plus réaliser une couverture foncière de tous les points de l'espace envisagé partout. Après un premier essai sur l'île d'Ouvéa, qui nous avait fournis d'intéressantes précisions, nous nous sommes lancés dans la couverture foncière de quatre Réserves de la Grande Terre et dans celle des quatre villages cités à Lifou. Cela ne s'est pas fait en un jour. À Lifou, les deux entreprises réalisées parallèlement constituent un ensemble cohérent et bien intéressant, que nos contradicteurs n'ont apparemment pas eu encore eu

la capacité d'égaliser. La couverture foncière de Mota Lava aux îles Banks a été réalisée par l'excellent chercheur de l'ORSTOM (IRD) Bernard Vienne.

L'aventure anthropologique française en Mélanésie comporte, depuis Maurice Leenhardt, suivi par André Haudricourt et leurs élèves, une constante, celle du recueil systématique de textes vernaculaires. Leenhardt et nous-même prenant sa suite avons obtenu des documents écrits à loisir, à la lueur d'une lampe à pétrole, par des auteurs canaques, dont la plupart étaient gens de poids, et dont certains se sont révélés être des écrivains nés, tels Bwesou Eurijisi et Eleisha Nebay. La génération de chercheurs qui a suivi a opté pour l'enregistrement magnétique de textes récités, ce qui offre des avantages et des inconvénients. On les obtient tout de suite ou pas du tout. Il peut y avoir refus obstiné. Mais si l'on ne forme pas les récitants, comme les linguistes le font avec un petit nombre de collaborateurs vernaculaires, toujours les mêmes, au travail sur magnétophone, on prend à l'expérience le risque de n'obtenir qu'un texte tronqué ou résumé, si du moins la poésie canaque n'entre pas en jeu, facilitant alors le souvenir mnémotechnique du document. Braquer un appareil devant le visage d'un interlocuteur peut ne pas avoir que des résultats bénéfiques, quel que soit l'interlocuteur. On peut tout aussi bien, par ce moyen même, réveiller la vieille méfiance du Canaque vis-à-vis du blanc. La réalité est que, pour obtenir un texte de quelque importance, il faut souvent négocier, et pas en un jour seulement. Celui qui est en face détient toutes les cartes. Il lui arrive de refuser, ou d'affirmer avec persistance qu'il ne sait plus rien, ce qui revient au même. Ou de vous renvoyer avec de la roupie de sansonnet.

Le problème des textes, une fois obtenus, est de disposer de la connaissance nécessaire pour les interpréter et les analyser. Alban Bensa et Jean-Claude Rivierre ont publié des textes *paaci* dépourvus d'un appareil de notes (*Les filles du rocher Até, Contes et récits paicî*, 1994, p. 129-496) parce qu'ils ne disposaient pas de toute l'information souhaitable, en partie du fait qu'ils ignoraient superbement l'information pertinente déjà publiée. Nous n'avons même pas en mains la connaissance qui nous permettrait d'interpréter en toute quiétude tous les textes obtenus depuis un demi-siècle. Nous sommes déjà satisfaits à chaque fois que nous parvenons à ajouter une nuance supplémentaire à un texte commenté par Maurice Leenhardt (ce sont pour une part les mêmes auteurs canaques qui ont écrit pour lui, puis pour nous). Chaque année qui passe, nous notons quand même encore quelques progrès en ce sens.

Pour interpréter un texte hors la présence de l'auteur (on ne lui posera jamais qu'une fraction des questions pertinentes souhaitables), il convient d'avoir accumulé la masse de données qui assurera de comprendre tel ou tel passage. Permettent et rendent à la fois ce projet difficile, la multiplicité des

noms dont chacun correspond à une fraction de la réalité sociale et culturelle et qui, par séries dispersées dans le texte, sont à la fois des synonymes et l'indication de nuances dans l'affirmation culturelle d'un même lignage : noms de divinités, noms d'appartenances symboliques, noms de lignées, noms de personnes (dont un titulaire est normalement vivant), noms de lieux : sentiers, lieux-dits, habitats (avec ou sans tertres), parcelles en culture ou en jachère au moment de l'écriture ou de la récitation (on ne le saura jamais), sources, trous d'eau, arbres remarquables, rochers, lieux funéraires, petits et grands lieux culturels, etc. Accumuler la connaissance des lexiques multiples et parallèles constituant le premier codage du donné traditionnel, et par groupes (dont il faut vérifier la cohérence qui peut être de façade), toutes choses constitutives de l'identité de tout groupe social, est un travail qui prend des années, sinon des décennies.

Années dont trop de chercheurs, quoiqu'ils en aient, ne disposent pas ou n'ont pas pu, ou pas voulu, disposer. À moins qu'ils refusent d'envisager l'intérêt de cette recherche même. Des chercheurs anglo-saxons ont posé la question : « Mais pourquoi Guiart accumule-t-il tous ces noms sans intérêt ? » Ces noms représentaient l'expression de ce qui fait quotidiennement fonctionner la société canaque. Nos contradicteurs étaient bien mal informés.

Il arrive que l'on raisonne encore en Angleterre sur la base d'une seule généalogie, et donc d'une fraction des mariages possibles, et qu'en France on soit incapable d'envisager que des textes puissent être analysés aussi bien au niveau de la signification explicite que de la connaissance implicite à laquelle ils font tous allusion. Comprendre qu'un texte soit aussi important pour ce qu'il ne dit pas ouvertement que pour ce qu'il semble à première vue exprimer n'est pas donné à tout le monde. On a publié récemment des « discours de pilou » qui n'en étaient pas, alors qu'il était facile de vérifier, à partir des exemples connus, l'authenticité relative de ce qui avait été présenté. La notion universellement valable de la nécessaire critique des sources n'est apparemment plus enseignée, parce que plus à la mode. Pourtant tout auteur, où qu'il soit à la surface de notre globe, est impliqué dans ce qu'il écrit ou exprime verbalement et a des raisons personnelles de dire plutôt ceci que cela. Les méthodes fructueuses de la critique littéraire moderne, qu'aucun scrupule ayant trait à la vie privée des auteurs étudiés n'arrête, devraient-elles être bannies en ethnologie ?

La clé de la compréhension de la société canaque est de savoir à tout moment qui on a en face de soi, dans quelles stratégies personnelles ou collectives il est impliqué, quelles raisons aurait-il de justifier ses comportements successifs et ceux des siens (il faut se donner le temps de les observer), quelle

interprétation donnerait-il à ceux des autres, quelle information serait-il prêt à celer par rapport à celle qu'il offre et pourquoi.

En pareil domaine, il n'existe pas d'exception où que ce soit à travers le monde. Voyez le nombre de gens qui ont voté pour François Mitterrand sans réellement savoir qui il était. Nous étions pour son élection, afin d'amener la gauche au pouvoir et renvoyer Giscard dans ses meubles, mais nous avons refusé de sabler le champagne parce que nous avions des raisons de connaître son passé à Vichy, baigné dans une ombre propice à toutes les interprétations.

Étudier les conceptions d'Emile Durckheim sans rien savoir du domaine de pouvoir politique où il s'insérait et la fonction de premier plan qui était la sienne aux temps de la III^e République laïque triomphante est une forme de naïveté que beaucoup ont partagée. Étudier W. H. Rivers sans savoir comment il se déplaçait (et les contraintes d'être chaque année passager sur le navire missionnaire le *Southern Cross* et ce que représentait ce navire), où il logeait à terre, qui lui servait d'interprète, qui étaient ses collaborateurs mélanésiens, comment ces contraintes l'avaient amené à mettre sur pied sa célèbre «méthode généalogique», devrait être considéré comme peu sérieux. Et pourtant cela s'est fait.

La publication du *Journal* de Malinowski a surpris et choqué une profession qui se satisfaisait de la glorification d'un système d'échanges circulaire qui ne l'était pourtant que partiellement et cela pour répondre à des contraintes géographiques que l'on voulait ignorer. Nul n'avait entrepris une critique (honnête et pas systématiquement destructrice) de l'auteur le plus célèbre de l'ethnographie mondiale. La seule qu'on ait publiée est celle d'un auteur qui n'est jamais allé sur le terrain et qui, enfant d'une agriculture de céréales, avait du mal à intégrer dans sa réflexion les facteurs spécifiques gouvernant une agriculture de tubercules. Malinowski nous a dit des choses fort remarquables. Ce ne sont pas toujours celles qui ont été mises en exergue. Son maître Seligmann a été oublié alors que Malinowski lui-même lui rend hommage partout où cela était convenable et que c'est chez le premier que l'on trouvera, mieux que chez Reo Fortune, les informations venant compléter utilement celles de l'auteur des *Argonautes*.

Le développement de l'anthropologie s'est réalisé dans le cadre du système colonial finissant. Au lieu de critiquer brutalement ce lien (comme certains qui vivent pourtant professionnellement de crédits délégués au nom d'une politique restée néo-coloniale de manière flagrante), comme le font aussi les «post-modernes», on devrait se poser la question plus générale des moda-

lités de la fin des empires et de leur influence sur la production anthropologique, à travers les interdits officiels ou les non-dits, de manière à proposer de retenir ce qui reste valable et désigner les domaines qui réclameraient une nouvelle approche (pas tous).

Cela amènerait entre autres à analyser les impondérables de l'édition scientifique actuelle, ce qui y relève des contraintes matérielles et financières (aujourd'hui en pleine évolution pour des raisons techniques extérieures à la profession), et ce qui relèverait de l'ordre de la censure ou de la construction de carrières où la science pourrait avoir peu de part, ou encore ce qui relèverait aussi peut-être de la sottise des acteurs. Notre directeur de thèse, Raymond Aron, nous avouait un jour qu'il rêvait de s'attaquer à une histoire de la bêtise à travers le monde.

Nous connaissons, d'un peu partout, des textes de qualité qui n'ont pas trouvé preneur, et des textes publiés qui auraient dû être renvoyés à leur auteur couverts de ratures. Nous-même, longtemps responsable d'une des plus anciennes collections anthropologiques en France, celle de l'Institut d'Ethnologie, avons toujours appliqué le principe que chacun a droit à s'exprimer, compte tenu des impératifs éditoriaux et d'accepter de revoir ce qui doit l'être (on peut avoir raison, mais ne pas savoir convaincre ; on peut aussi n'avoir que partiellement raison, parce que l'on a négligé des sources d'information existantes). La contre-partie était d'accepter de se soumettre à la critique, sans le jeu de laquelle il n'y aurait pas de connaissance qui tienne. Sans le jeu constant de la critique scientifique, l'homme ne serait certainement pas encore allé dans la lune. J'ai toujours fait mon miel des critiques, considérant qu'elles peuvent révéler des choses implicites dont l'émetteur de la critique peut ne pas avoir conscience.

À l'occasion d'une exposition sur l'Ethiopie au musée de l'Homme, Michel Leiris est venu nous voir pour nous interdire de publier le manuscrit d'un jeune chercheur portant sur les manuscrits magiques éthiopiens (il nous a dit: «Je vous interdit. . .»). Leiris avait passé trois mois à Gondar, au terme de l'expédition Dakar-Djibouti et ce qu'il raconte à ce propos est une merveille d'humour et de précision. Le jeune chercheur travaillait sur son sujet depuis plusieurs années. Son manuscrit ne comportait rien qui fut criticable, sauf qu'il ne disait pas exactement les mêmes choses que son ancien sur le même sujet. Sur un pays aussi vaste, on devait normalement rencontrer de nombreuses variantes de la même institution. Nous avons préféré ignorer une interdiction qui se pratique habituellement de manière plus feutrée dans le cadre des déli-bérations de commissions.

On a tenté de nous interdire de publier la première analyse entreprise des comportements collectifs de la colonisation blanche en Nouvelle-Calédonie. Certains de ceux qui se sont manifestés sur ce point se prétendaient marqués à gauche, du moins le croyaient-ils alors. Comme on a tenté de nous interdire la publication d'auteurs mélanésiens, dont un très bon texte de Jean-Marie Tjibaou, sous le prétexte que les Canaques devaient être maintenus à leur rang naturel d'informateurs des nobles chercheurs blancs.

Cette réaction ne nous était pas inconnue. Le RP Marie-Joseph Dubois, que nous avons toujours soutenu, y compris matériellement, appréciant son extraordinaire capacité de travail, prétendit à l'époque nous empêcher de publier des textes rédigés par le chef Henri Naisseline et portant sur son île natale de Maré, qui était la spécialité du bon père. De même que Maurice Godelier est venu protester pour la publication de deux textes d'un jeune *Anga*, Ivan Mbagintao, qui a depuis assumé la direction d'un des rares musées dans les hautes terres de Nouvelle-Guinée, originaire d'une vallée différente de celle où lui avait travaillé, sous prétexte que ce dernier se trompait. . . sur la société à l'intérieur de laquelle il était né ! Comme on a prétendu nous interdire la publication des communications présentées à un colloque que nous avions organisé sur «l'ethnologue dans sa propre société». Bien entendu, les mêmes personnes se sont précipitées dans le train en marche de l'indépendance. . . culturelle de Kanaky, dès lors qu'il y avait des miettes de crédits à grappiller.

Bien des collègues anglo-saxons ont agi de même. Il n'y avait personne lorsqu'il s'agissait d'aider des Mélanésiens en position aventurée et de soutenir une indépendance qui restait du domaine de l'utopie. Une fois cette indépendance acquise, bien plus rapidement qu'il n'était prévisible et, apparemment du moins, trop rapidement par rapport aux maigres résultats, on a soudainement prétendu à la vocation de conseiller les nouveaux gouvernants, pas toujours de la meilleure façon possible et en tentant de conserver pour soi ce gâteau-là. Ces enthousiastes des premières années de l'indépendance, qui tout à coup se sont mis à adorer ce qu'ils ignoraient auparavant, laissant à la porte tout esprit critique pour une aventure politique où ils croyaient pouvoir se placer au centre des choses, ont le plus souvent disparu, balayés non par le vent de l'histoire, mais par l'installation de systèmes de corruption qu'ils n'avaient pas su voir venir et qui n'avaient évidemment pas besoin de leurs conseils.

La violence armée qui s'installe en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Salomons du nord, sur Guadalcanal et aux îles Fiji n'a guère été prévue par les spécialistes de la profession. L'incendie par deux fois des commerces chinois à Papeete aurait pu éveiller le soupçon que ce qui arrivait là pourrait prendre ailleurs forme renouvelée. Ayant passé notre adolescence dans une situation de violence multipliée et surgissant de toutes parts, sous l'occupation nazie, nous étions mieux prêts que d'autres à prévoir une part de ces événements. Si l'on nous a accusés d'être à l'origine de la révolte canaque, parce que nous l'avions annoncée (un collègue et ami nous a même reproché de l'organiser, sous prétexte qu'elle avait lieu lorsque nous étions sur le Territoire, ce qui était d'ailleurs loin d'être exact), nous avons quand même eu la consolation de n'avoir pas été considéré comme l'auteur des coups d'État successifs à Fiji.

Le problème de la corruption mérite que l'on s'y attarde. En quoi intéresse-t-il l'anthropologie, nous dira-t-on ? Tout régime colonial est construit sur les abus de pouvoir et la corruption. Les régimes néo-coloniaux sont de la même aune, quoiqu'en plus complexes. C'est à l'intérieur de ces techniques de pouvoir que se situent, qu'ils le veuillent ou non (Eloi Machoro s'y refusait de toutes ses forces et le paiera de sa vie, pendant que Jean-Marie Tjibaou et bien d'autres regardaient de l'autre côté), les chefs politiques, ou ceux qui s'intitulent tels, des sociétés mélanésiennes dont nous nous voulons proches.

Ce qui a pu être exprimé autrefois, les comportements observés alors, comme ceux qui le sont aujourd'hui, n'est pas divorcé de cette réalité qu'ils reflètent au moins indirectement, par ce qu'ils ne disent pas. On nous dira que la corruption blanche et la corruption canaque, c'est la même chose. Ou bien, raffinant quelque peu l'analyse, qu'elles sont en complémentarité l'une avec l'autre aujourd'hui, si ce n'est bien sûr dans des proportions qui ont évolué et pour un chiffre d'affaires de beaucoup supérieur aujourd'hui à celui d'hier. Il va de soi que les différences entre elles ne nous sont pas indifférentes. L'argent de la corruption canaque circule plus largement que celui de la corruption européenne. Le premier s'inscrit dans des stratégies de compétition de prestige, alors que le second s'investit dans des comptes bancaires à l'étranger.

Les abus de pouvoir, les tentatives de manipulations foncières post-accords de Matignon, puis post-accords de Nouméa, ne seraient pas du ressort de l'anthropologie ?

Pourtant, ils s'inscrivent dans des luttes anciennes qu'ils illustrent et adaptent à la mode du jour. Ils peuvent en être, comme aux îles Fiji, une correction, étape par étape, coup d'État après coup d'État : élimination du pouvoir sur l'ensemble de l'archipel de l'île des dynastes de l'île de Bau; d'abord

par la mise à la retraite de Ratu George Cakobau, prince de Bau (*Vunilevu* : racine de la guerre), gouverneur général pour la reine à Londres ; désignation comme gouverneur général, puis élection comme président de la République, du *Tui Cakau* du centre de Vanua Levu ; désignation comme président de la République de Ratu Mara, dont l'épouse, Adi Lady Lala est *Tui Dreketi*, détenant la prééminence sur la vallée de la rivière *Rewa*, et de ce fait adversaire héréditaire des gens de Bau; élimination de Ratu Kamisese Mara et désignation comme chef de l'État de Josefo Iloilo, *Tui Bua* à la pointe orientale de Vanua Levu, dont les ancêtres tenaient pour l'alliance ancienne.

Cette alliance détenant le pouvoir majoritaire au XVIII^e siècle était composée de l'île de Viwa, de la chefferie de la vallée de Rewa, de la chefferie de Bua justement et du *Tui Nayau*, ancêtre de Ratu Mara, et titre héréditaire qu'assume aujourd'hui ce dernier. L'alliance qui viendra au pouvoir en conclusion des guerres intestines nourries par les armes européennes, puis par la conversion au christianisme du *Cakobau* de la fin du siècle dernier, et qui prétendait affermir son pouvoir sur cette base, était résumée en deux noms de leaders, *Cakobau* et *Ratu Mara*. L'alliance au pouvoir à l'indépendance a été constituée par les mêmes noms : George Cakobau, nommé gouverneur général et Ratu Mara, premier ministre désigné. Ces deux hommes avaient été préparés à jouer ce rôle (passage par l'université d'Oxford, puis l'un et l'autre lieutenants-colonels dans l'armée fijiienne).

Les *Taukei*, classés par les médias anglo-saxons de la région comme extrémistes anti-Hindous, sont tout aussi évidemment, et en premier lieu, les représentants d'une part de la société fijiienne présentant des caractéristiques originales et méconnues, ainsi que les adversaires de l'alliance entre Bau (Cakobau) et les îles Lau (Ratu Mara), dont ils ont toujours récusé la domination qu'ils n'avaient jamais acceptée avant la prise de possession britannique. Depuis le mouvement *Apolosi* de l'entre-deux guerres, fort méchamment réprimé par les Britanniques après une période d'hésitation et cela sur les objurgations de l'aristocratie de Bau, l'ouest et le sud de Viti Levu renâclaient devant l'autorité de Bau soutenu par les Anglais parce qu'elle avait assumé la prééminence de fait et de droit dans le royaume constitutionnel fijiien d'avant le *Deed of Cession* et établi l'église méthodiste en église d'État.

Cela explique l'installation d'un catholicisme militant dans le sud et une partie de l'ouest de l'île (on se souviendra du père Rougier tenant tête à l'administration britannique dans cette même région). Ces gens-là, mais aussi les habitants de la vallée de la Rewa, qui donnent leur allégeance à *Adi Lady Lala*, épouse de Ratu Mara, sont justement ceux qui, dans l'ouest de l'île,

autour de Nadi, mais aussi à Rewa et dans les basses vallées d'autres rivières, sont le plus au contact avec les paysans hindous de la canne à sucre et du riz installés là secondairement par les Britanniques.

Ces paysans hindous vivent en grand nombre sur des terres louées aux Fijiens, mais administrées globalement par le *Fijan Land Trust Board*. Les propriétaires fonciers fijiens n'ont jamais été consultés par les Britanniques sur cette solution aussi brillante que potentiellement dangereuse. Leur démographie ascendante les pousse actuellement à exiger le retour de leurs terres, tandis que les Hindous ambitionnent de se voir attribuer les mêmes périmètres en pleine propriété. Les imprudences au moins verbales sur le sujet de deux leaders politiques hindous successifs, dont un récent premier ministre, expliquent les coups d'État successifs, destinés à éviter toute nouvelle spoliation foncière aux dépens des premiers habitants du pays. De la même manière, une partie des terres aliénées d'avant le *Deed of Cession* se sont retrouvées aujourd'hui (certaines îles entières), entre les mains de propriétaires d'entreprises de tourisme de luxe, et les Fijiens désirent pour le moins participer à ces affaires puisqu'il s'agit toujours pour eux de leurs propres terres³.

L'immobilité sur les affaires foncières potentielles avait été la caractéristique de l'administration Mara au cours des années 60 à 70. On parlait alors de corruption à propos de certaines décisions du *Fijian Land Trust Board*, comme à Tahiti à propos de la cession de l'atoll de Tetiaroa à l'acteur américain Marlon Brando. La volonté des Fijiens de retrouver toutes les terres aliénées, essentiellement dans les régions côtières, où leurs villages présentent un surplus démographique nourrissant quotidiennement cette volonté, éclate de plus en plus ouvertement et pose un problème politique quasi insoluble, obligeant les gouvernements au seul choix impossible : chasser localement les Hindous (ce qui a commencé) ou brider la fureur des Fijiens. Les gouvernements successifs s'y usent les dents qu'ils n'ont pas (l'appui international, dont celui du Commonwealth, à la paysannerie hindoue, qui fait ici fonction de victime, crée les conditions de l'immobilisme). Il faudra un jour racheter les droits des métayers hindous (racheter ceux des propriétaires fijiens n'aurait pas de sens : quel que soit l'accord que l'on aurait cru passer avec eux, ou qui leur aurait été en fait imposé, il ne pourrait être respecté).

La société fijienne, comme toutes les sociétés océaniques, est ainsi directement impliquée dans tout transfert foncier, puisqu'elle n'a jamais reconnue la validité des anciens transferts au bénéfice des blancs (les propriétaires fonciers traditionnels de l'emplacement de la ville de Suva se voient remettre chaque année par la municipalité une somme d'argent de quelque importance en reconnaissance de leurs droits). Il s'y ajoute des cas de squatters hindous sur

les terres fijiennes dans la basse vallée de la Rewa, proche de Suva, qui ont vu de ce fait leurs établissements incendiés début juillet 2 000 (on peut se demander si Adi Lady Lala, *Tui Dreketi*, a vraiment laissé faire cette action, alors qu'elle employait des métayers hindous sur au moins un de ses domaines dans cette même vallée, aux dépens des Fijiens, et qu'il pourrait s'agir de ces derniers). Indifférente à la clameur internationale, la société fijiienne ne cesse de régler des comptes dont l'origine remonte à plus d'un siècle et qui constituent certains des aspects originaux d'un régime colonial qui s'est longtemps présenté comme sans reproches.

Les anthropologues hollandais et nous-même avons assisté, les larmes aux yeux (l'un d'eux, Vic De Bruyn, s'est suicidé), à l'abandon des cadres chrétiens formés qui auraient dû prendre en charge l'indépendance de la Nouvelle-Guinée occidentale, devant la collusion de l'Amérique du président Kennedy et du régime militaire indonésien, lequel venait de perpétrer le plus grand massacre depuis 1945 (500 000 personnes dont la presque totalité des membres du corps des enseignants des écoles primaires), se félicitant mutuellement de l'annexion de la Nouvelle Guinée occidentale par l'Indonésie. La morale internationale n'était pas encore à l'ordre du jour. La division blindée *Siliwangi*, fer de lance du coup d'État militaire, était équipée de chars français et avait été formée par des officiers français. Aucun des spécialistes français de l'Indonésie n'a bougé, et surtout pas les ethnologues. Seule la regrettée Radna Eli Cartier-Bresson, l'épouse javanaise du photographe, a eu le courage de prendre l'initiative de faire signer autour d'elle une supplique pour protéger la vie de Subandrio, le ministre des affaires étrangères du président Soekarno. Elle au moins a réussi à le sauver.

Ces dossiers sont trop souvent abandonnés par les ethnologues aux journalistes, alors qu'ils influent directement sur la vie quotidienne de populations que nous prétendons étudier. Mais les journalistes savent souvent prendre des risques physiques que nous n'osons pas assumer. Ils le paient parfois de leur vie. Et pourtant, bien souvent, ils ne creusent guère plus avant que la surface des choses. Personne n'a parlé des centaines de morts sur l'île de Biak, en 1999, au large de la côte nord de la Nouvelle Guinée, où la répression d'un *sit-in* pacifique en faveur de l'indépendance avait été le fait d'un bataillon recruté aux Moluques, là où il y a un siècle encore des flottilles de pirogues venant de Biak, Numfoor et de la baie de Gelvink en Nouvelle-Guinée occidentale, venaient annuellement razzier les côtes pour en ramener des femmes et obtenir ces assiettes chinoises qui servaient ensuite de présents prestigieux à l'occasion des mariages.

Une part non négligeable des clés permettant de comprendre les événements fijiens se trouve dans une littérature ethnologique ancienne que personne ne se préoccupe de lire aujourd'hui, en particulier chez Hocart dont la précision de l'information ne lui a valu aucune reconnaissance dans son propre pays (ni Malinowski, ni surtout Radcliffe-Brown ne disposaient des moyens intellectuels de les inclure dans une théorie générale). Et aussi chez Lester (*cf.* Capell et Lester 1941), administrateur anglais chassé du Colonial Office sur l'exigence de Ratu Sir Lala Sukuna parce qu'il avait imaginé de mettre en évidence l'originalité des sociétés fijiennes de l'ouest et du sud de Viti Levu, celles-là justement qui refusaient l'hégémonie de fait de Bau sous le régime colonial. L'un et l'autre ne se sont pas préoccupés d'interviews, mais ont apporté une masse de matériaux utiles de par leur précision (localisés dans le temps et l'espace).

Que l'anthropologie culturelle ait négligé la richesse de ces matériaux va de pair avec son indifférence pour les matériaux polynésiens, les données samoanes, en particulier celles publiées par l'allemand Kraemer, ayant été considérées comme ne nécessitant pas de vérification et ne justifiant pas l'envoi de nouveaux chercheurs. Les sociétés samoanes, relativement bien connues du fait des problèmes internationaux posés par l'archipel au siècle dernier, du fait des manipulations multiples des *papalangi* par les chefferies locales en compétition de prestige (elles le sont toujours, mais s'étaient mises tout récemment à régler leurs problèmes à coups de fusils, ce qui devenait inquiétant). Le romancier samoan Albert Wendt a décrit des situations, anthropologiques au premier chef, avec une précision et une virulence qu'aucun de nous n'aurait osé, qui expliquent les tensions sociales internes et leur traduction dans la violence (jusqu'à ce jour, on s'interrogeait plutôt sur les suicides de jeunes pour lesquels Samoa détient le record mondial).

Toute société se défend de la curiosité d'autrui. La française a créé des légendes à propos d'elle-même, derrière lesquelles elle se cache avec efficacité. Certaines sociétés se sont enfermées, pour des raisons religieuses ou politiques, selon ce qui établissait leur cohérence interne, derrière des frontières imperméables qui n'étaient pas toutes établies dans l'espace à la façon classique. D'autres imaginent des frontières plus ténues, bien plus efficaces, enfermant en quelque sorte l'étranger dans une sorte de bulle invisible sur les parois de laquelle il trouve ce qu'il doit savoir et pas plus. L'anthropologue n'y bénéficie, et surtout aujourd'hui, ni d'un statut privilégié, ni d'une formation au départ suffisant à échapper à ce sort, sinon qu'à sa curiosité spécifique, et à son

insistance, on établira sur les parois de la bulle un décor d'apparence plus sophistiquée et d'apparence plus authentique.

Ce ne sera qu'un décor. Celui qui se satisfait des affirmations d'un tout petit nombre «d'informateurs», baptisés «amis» ou «sages», tombera dans le gouffre où mènent la paresse d'esprit et le manque de lucidité. Le choix à faire au début est le maniement silencieux mais constant de l'esprit critique, fondement universel de la méthode scientifique, une meilleure connaissance de soi permettant, si elle s'y ajoute, d'éviter l'angélisme bêta. Cet esprit critique s'applique aux sources écrites disponibles, à considérer dans le détail de l'information plutôt que dans des affirmations générales ou des jugements marqués par l'époque, aussi bien qu'aux sources vivantes présentes sur le terrain.

Toute personne qui s'exprime apparemment au bénéfice d'une tierce personne qui ne lui est apparentée en rien, où que ce soit à travers le monde, a des raisons pour cela. La spontanéité rencontrée peut recouvrir une stratégie ancienne. Une attitude réfléchie et plus riche de détails pertinents peut être déterminée par autre chose que l'amour spontané du témoin blanc que l'on n'a pas vraiment invité à sa table. L'ethnologue n'a pas tant à rechercher qui a raison ou tort, qu'à accumuler les données et à les mettre patiemment en relation les unes avec les autres, jusqu'à ce qu'apparaissent d'elles-mêmes les régularités permettant un redémarrage et un approfondissement de l'enquête, et que se présentent à sa vue, dans leur traduction quotidienne et non dans leur résumé théorique, les systèmes sociaux dont il pouvait ne rien savoir au départ.

Interroger un Ego pour mettre sur pied, d'abord sa généalogie, puis son système parental et matrimonial est une chose. W. H. Rivers l'a initié et pratiqué avec un art consommé au départ de notre discipline. Réaliser la couverture généalogique de la communauté large de cet Ego et poser devant soi la totalité des mariages pratiqués sur au moins trois générations, fournit une tout autre image et aboutit potentiellement à d'autres conclusions. Partant d'interrogations portant sur un mariage théorique aux îles Banks, Bernard Vienne est parvenu à mettre en évidence des stratégies matrimoniales se déroulant au cours de plusieurs générations et visant à pouvoir disposer des meilleures terres à ignames par le moyen de transferts fonciers successifs dans l'espace insulaire de Mota Lava. Il lui a fallu plusieurs années et des séjours répétés pour échapper ainsi sur ce point à l'orthodoxie anthropologique.

La seule issue à l'enfermement dans la bulle est là. Elle éclate au bout de plusieurs années passées à l'accumulation de matériaux aussi détaillés et menus que possible (les raccourcis méthodologiques sont dangereux), à condition que les moyens utilisés pour leur recueil ne correspondent à aucune préconception européenne. Cartographier les faits isolés doit être réalisé avec

minutie, et tout d'abord en se portant soi-même sur tous les lieux impliqués. Cartographier un phénomène social qui n'aurait pas d'existence réelle serait perdre son temps.

On peut réaliser le relevé de parcelles mises en culture par telle unité familiale (un couple et ses enfants non mariés aidés par un parent célibataire ou des grands-parents vrais). Établir ce relevé par fraction de parcelle affectée à telle ou telle plante cultivée est bien. Ce n'est cependant pas tout à fait de l'ethnologie océanienne. Il convient, au-delà, de savoir aussi quelles sont les parcelles qui correspondent à un prêt foncier, quelles sont celles dont on peut disposer du fait d'un ou plusieurs noms reçus à la naissance, du fait d'autres noms reçus en «trust» et qui auront à être réattribués quand les conditions seront données, etc.

Tenter de percer à jour l'histoire de chaque parcelle dont on relève la tradition (l'enquête doit se réaliser en étant physiquement présent sur chaque), cette histoire accumulée permet d'apporter des nuances, des correctifs et des compléments à l'histoire de la lignée telle qu'on a pu la recevoir par aïeux. Il convient aussi de savoir pourquoi on n'aura pas mis en culture telle ou telle parcelle peu éloignée des champs utilisés, ou plus proche de l'habitat, alors que le temps de jachère paraît avoir été assez long depuis la dernière utilisation (on pourra ainsi découvrir par exemple des cas de vols de nourriture dans les champs, phénomène dont on parle peu, jugé méprisable, mais qui existe et qui comporte des périodes de développements plus ou moins importants). Des individus, dont des femmes, ont été exilés à la capitale pour ce genre d'incivilité.

Pourquoi aura été mis en culture un plus grand nombre de parcelles que les années précédentes ? À quoi ou à qui destine-t-on cette production ? Pourquoi telle autre parcelle n'est, ou ne sera jamais, mise en culture (parce qu'une malédiction, ancienne ou plus récente, pèse sur cette terre) ? Où sont les lieux de prières ou d'offrandes silencieuses qui jouxtent ou entourent le domaine planté ? Que signifie ici un tas de feuilles mortes toujours renouvelées, là un tas de pierres d'apparence inoffensive ? Où empêche-t-on d'aller les enfants que l'on amène aux champs ? Que doit-on faire ou dire avant chaque intervention technique dans le champ (cf. Malinowski, *Coral Gardens and their Magic*) ? À qui appartient le sentier, ou la fraction de sentier qui y mène (cf. Deacon, *Malekula*) ? À qui fera-t-on offrande d'une part, si petite soit-elle, de la récolte quel que soit son volume ? Etc.

Le simple relevé du finage est un acte de géographe, pas d'ethnologue. Il s'ajoute la possibilité que le champ puisse livrer des éléments archéologiques. Qu'il puisse y avoir à proximité une grotte funéraire, connue de tous

ou cachée aux yeux des étrangers, grottes fréquentes dans les îles coralliennes exhausées ou les pointements calcaires karstiques (on ne m'avait jamais montré celle de la famille de ma femme, jusqu'à ce qu'on y ait introduit l'un de mes fils qui excipait d'un droit imprescriptible à la visiter).

Le docteur Pons, ministre malheureux du plus grand massacre contemporain de Canaques (autant en un jour à Ouvéa qu'au cours de la répression militaire de l'insurrection de 1917) avait imaginé de donner une conférence de presse, à l'occasion de laquelle il dessina sur une grande feuille de papier une vue en coupe de la grotte où les gendarmes otages avaient été détenus. Il nota en passant, sur la gauche, un tas de terre pulvérulente. C'était le lieu d'exposition des morts, placés successivement l'un au-dessus de l'autre, et dont il ne restait que cette terre, le climat et une géologie dépourvue de silice ne permettant pas aux ossements de se conserver dans ces grottes (ils se maintiennent mieux dans les abris sous-roche où l'on observe des cas de momification naturelle de corps disposés en position fœtale). L'absence d'ossements récents s'explique par la christianisation. En dehors des Mélanésiens regardant la conférence télévisée, et dont aucun n'a proposé de commentaire sur ce point, l'ethnologue était le seul à savoir ce dont il s'agissait. Il ne l'avait pas appris en un seul jour, mais en accumulant les observations dans différentes grottes funéraires, d'où il n'avait prélevé ni le moindre objet, ni le moindre ossement. Les archéologues auraient pu avoir l'intuition de cette réalité. Ils n'ont pas imaginé de se pencher sur ce détail précis de l'événement.

Lentement, et à notre sens parce que cette vision implique de se résigner à un travail important, en partie répétitif, dépassant le cadre des enquêtes classiques, la profession se rend compte de la validité de la découverte de Gregory Bateson, le troisième mari de Margaret Mead, que la culture océanienne, en son cas celle des Iatmul de la moyenne vallée du fleuve Sépik en Nouvelle-Guinée, se construisait autour de systèmes nominaux complexes, parallèles et interconnectés, noms de connaissance générale et pouvant être prononcés en public, noms de science gardée secrète, que ce soit noms de personnes, de plantes, d'animaux, de phénomènes atmosphériques ou de lieux-dits (impliquent un droit de passage, de cueillette ou d'agriculture), noms spécifiques du savoir masculin, noms connus par les femmes seulement. Cet auteur évaluait le volume oral à mémoriser pour un bon connaisseur local de sa propre culture à plus ou moins trente mille noms.

Je suis bien incapable de mémoriser pareil volume, mais j'en ai bien enregistré plusieurs milliers au cours du demi-siècle passé. J'en aurais noté

bien plus, si j'avais compris plus tôt l'importance et le fonctionnement de ces systèmes et sous-systèmes nominaux et si j'en avais mieux évalué la fonction dès le départ. Maurice Leenhardt s'en était approché, mais n'arrivait pas à l'exprimer clairement. Cela devient plus aisément évident à partir du moment où l'on met en place un relevé foncier.

L'appropriation des sentiers par lignées a été notée en 1925 par A. B. Deacon à South-West Bay, Malekula, Vanuatu, et confirmé pour la grande île de Bougainville aux Salomons du nord par Douglas Oliver. Elle se traduit en pratique par des lignes sinueuses prenant forme d'arborescences et reliant les champs aux habitats, enchaînant les uns aux autres des centaines de lieux-dits. Certains d'entre eux marquent des objets topographiques remarquables : arbres anciens, rochers, trous d'eau, lieux culturels, points dans l'espace illustrés par les textes de la tradition orale. D'autres ouvrent des sentiers secondaires de longueur inégale menant à un ou plusieurs champs.

Si le sentier est permanent, le champ ne l'est qu'à titre de point dans l'espace. Sa configuration varie à chaque utilisation. La notion de limites d'un champ est inappropriée dans un grand nombre de situations. Elle ne prend apparence physique que dans les lieux soumis à une pression démographique forte comme certaines petites îles ou les hautes vallées glaciaires de Nouvelle-Guinée où cette pression s'avère être à la limite du supportable. Il s'ensuit que les limites des champs prétendument levées par certains auteurs peuvent ne correspondre à aucune réalité. Publier des plans portant de telles limites arbitraires peut en venir en plus à alimenter bien inutilement des querelles entre usufructiers voisins.

Viennent s'y ajouter les conséquences matérielles de la domination coloniale. Rassembler de force dans une Réserve une presque majorité de populations allogènes ne pouvait avoir qu'une traduction foncière porteuse de conflits. Les maîtres précédents du sol étaient obligés de faire de la place aux nouveaux arrivants, qui devaient bien être mis en état de survivre (on les chassait souvent avant la récolte, même si l'on a prétendu le contraire dans les procès-verbaux administratifs). Les intermariages qui présentaient l'avantage de régulariser cette situation (par transferts fonciers de l'oncle maternel au neveu utérin), ont pu avoir lieu dans des proportions variables (à la vallée de Tchamba, Ponérihouen, sur le versant oriental de la Grande Terre, la redistribution par ce mécanisme des seules terres à caféiers avait fini par privilégier légèrement les nouveaux arrivants, du moins à l'intérieur de la Réserve et dans l'état de cette dernière la fin des années 50). Cela fonctionne tant que le droit prééminent des propriétaires du sol est reconnu (la sanction potentielle des manquements est la malédiction envoyée par les morts). Lorsque, les généra-

tions passant, certains tentent par divers moyens de pérenniser leur implantation, les problèmes commencent, qui peuvent aussi bien prendre la forme justement de malédictions liées au sol, de menaces ou d'accusations de sorcelleries que d'actions physiques brutales d'expulsion de certaines lignées (comme en Nouvelle-Calédonie récemment à Tégou, Gomèn, ou dans le pays de Wetr à Lifou à Siloam, et encore aujourd'hui à l'île Ouen).

Cela explique qu'à la richesse d'information pouvant être obtenue là où les blancs ne sont pas intervenus et n'ont pas aliéné de terres à leur profit, s'opposent les hésitations ou l'absence volontaire de précisions lorsque le seul fait de les donner risque de soulever un problème. Alternativement, dans de telles conditions, les données offertes peuvent se situer dans une stratégie d'acquisition plus ou moins régulière de terres. La pratique ancienne et pré-européenne du vol de noms pour voler de la terre peut prendre figure nouvelle au travers des notes inscrites dans le carnet de l'ethnographe et sans que ce dernier ne s'en avise.

On peut se trouver en présence à la fois d'une incapacité d'informer, n'étant pas en position de le faire, ne disposant en théorie que d'un droit d'usage précaire parce qu'immigrant récent, ou d'une rétention de l'information de la part de détenteurs traditionnels du sol craignant que leur droit prééminent ne vienne à être contesté en présence de l'enquêteur blanc s'ils cherchent à l'affirmer à ce moment-là.

Si l'on a réalisé au préalable l'inventaire des lignées en présence, celle des habitats successifs de chacune avant la présence européenne et si l'on dispose d'une bonne connaissance des structures régionales, on aura en mains une information cruciale permettant de séparer, au moins pour soi-même, ceux qui se présentent comme les ayants droit entre ceux dont la revendication est ancienne et ceux qui ont tenté de la construire au cours des décennies récentes.

L'anthropologue anglais A. L. Epstein avait noté que chez les Tolai de Matupit, près de la ville allemande de Rabaul en Nouvelle-Bretagne (lieu d'enquête entièrement détruit depuis par une éruption volcanique), la valeur positive ou négative des témoignages pour ou contre telle revendication foncière était fonction de la stratégie sociale du moment de la personne interrogée, qui pouvait mentir effrontément si cela lui apparaissait comme de son intérêt bien compris.

De la même façon, les stratégies élaborées pour inventer une authenticité au bénéfice d'une revendication foncière par ailleurs artificielle (artificielle en tant qu'issue des conséquences du processus de «cantonement des indigènes») peuvent être très imaginatives et relever à la fois du vol de noms (traditionnel et ancien) et de la captation d'héritage (moderne). Les adoptions

que l'on invente pour la cause, ou que l'on révèle lorsqu'elles étaient restées cachées, y jouent pour une part un rôle de premier plan.

La réforme foncière en Nouvelle-Calédonie n'a pas encore amélioré cet état de choses. Une part des intéressés a pris ses habitudes et n'a pas envie de se déplacer pour recouvrer son ancien habitat. Il arrive pourtant aujourd'hui qu'ils se fassent expulser. Ils s'inventent donc des justifications pseudo-traditionnelles, s'attribuant des versions de mythes qui ne leur appartiennent pas et en manipulant le texte en conformité avec leurs désirs.

D'autres verraient avec faveur un «retour» sur des terres qui ne sont pas vraiment les leurs, ou pas du tout, et font de même, construisant un pseudo-dossier traditionnel pour justifier leurs ambitions. Certains y avaient même pensé, de toute évidence, dès les années 50, ce qui explique des vols de noms au moment de l'établissement de l'Etat-civil canaque révisé actuel. D'autres encore sont motivés par le désir de contrer systématiquement les revendications des lignées avec lesquelles ils sont depuis bien avant les blancs en compétition de prestige. Ils construisent de la même manière de faux dossiers, que les uns ou les autres peuvent chercher à faire soutenir par l'un ou l'autre des camps politiques en présence (la couleur des appuis extérieurs leur importe assez peu, malgré les discours contraires). En Nouvelle-Calédonie, des ralliements spontanés au RPCR n'ont pas d'autre raison d'être.

Après s'être rallié tardivement au RPCR, le regretté Auguste Reybas Pwarawi a provoqué l'émergence de pseudo-revendications foncières, soit sur le domaine Mazurier dans la basse vallée de la Neawa, soit sur le domaine Devillers dans la haute vallée de la rivière de Houaïlou, à Karovin. Les premières étaient tout à fait artificielles et n'avaient d'autre but que de gêner des opposants, pour le principe. Les secondes s'inséraient dans une histoire riche de conflits fonciers depuis le départ à Poya, dès avant les blancs, de la lignée des Manarhë O dont on reconnaît généralement qu'elle est celle des plus anciens maîtres du lieu, eux qui depuis s'égrènent aujourd'hui depuis le flanc nord du mont Mè Maoya à Ouendji jusqu'à Nekliay (Poya) par une succession d'habitats de pieds monts. Le chef des Manarhë gwê è, Elia Manarhë, de Neawowa, avait été un des principaux collaborateurs et auteurs canaques découverts par Maurice Leenhardt.

Après vingt ans de conflits incessants, il semble qu'une solution ait été trouvée pour la gestion foncière par les Mélanésiens d'un périmètre abandonné sans crier gare par ses précédents occupants blancs.

Dans le premier cas, le domaine Mazurier, dont la création avait marginalisé géographiquement les anciens maîtres du sol, et détruit, par la déambu-

lation parfaitement inopportune ici du bétail, un sol d'une fragilité extrême, établi sur un substrat de terre rouge nickelifère, avait besoin d'être laissé à reposer pendant de nombreuses années, sinon plusieurs décennies. L'intervention européenne avait ajouté ici un problème d'environnement détérioré au problème inévitable né de la spoliation foncière.

Dans le second exemple, l'appropriation européenne avait été plus conservatrice de la valeur de sols bien moins fragiles et avait donc assuré, partiellement du moins, en quelque sorte une sorte de mise au frigidaire de difficultés foncières déjà existantes du fait de la non légitimité relative des occupants à l'arrivée des Européens. Les nuances à mettre en évidence lieu par lieu sont ainsi innombrables.

Il y a quelques mois, au début 2011, un conflit dans l'île de Maré s'est terminé par plusieurs morts. On a expliqué que le conflit avait trait à une affaire de billets d'avion. Là, on se moque du monde.

La réalité est que ces morts sont le résultat d'une politique voulue par des hommes politiques européens cherchant à intervenir par un biais dans la société canaque, de façon à exacerber les problèmes. On fait risette officiellement aux dirigeants canaques, mais on cherche essentiellement à les déstabiliser.

Les gendarmes étaient chargés depuis des éternités d'assurer la liaison entre les groupes de descendance canaques et le monde extérieur, du moins le monde officiel, fonction qui était devenue inconstitutionnelle, les Canaques étant des citoyens qui n'avaient pas besoin qu'on prétende les représenter. Mais la gendarmerie s'accrochait à cette illusion et montrait les dents si l'on parlait de réformer la situation.

On a fini, récemment, par supprimer cette fonction aux gendarmes. Mais au lieu de tout simplement fiche la paix aux Canaques et de les laisser libres de leurs initiatives, on a imaginé de remplacer les gendarmes, sur ce point, par des fonctionnaires civils chargés de contrôler tout ce qui est d'ordre coutumier. On les a formés à la diable, parce qu'il n'y avait personne de compétent pour ce faire. Ils sont donc bourrés d'idées fausses sur le sujet, les idées des blancs par rapport aux Canaques, idées aboutissant à la description d'une société imaginaire et qui n'existe nulle part.

S'ils sont Canaques, de deux choses l'une, ou ils ne savent rien du dossier local, où ils sont partie au conflit et soutiendront leur parenté. Et ce sont eux les responsables de la rédaction de ces soi-disant palabres signées entre les parties, eux qui n'ont aucune idée de qui ils ont en face d'eux et ce qu'ils représentent vraiment. Le résultat est qu'à chaque fois qu'il y a un conflit, ces per-

sonnages jouent la mouche du coche et se plantent. Les gendarmes étaient, à force, devenus plus prudents.

En ce qui concerne Maré, le représentant officiel, et parfaitement artificiel, de la coutume, s'est pris les pieds dans une affaire à laquelle il n'aurait pas dû toucher, rompant un équilibre établi, difficilement, depuis un bon siècle. Il a voulu réviser la limite foncière qui sépare les groupes de descendance de l'ouest de Maré de ceux qui peuplent la moitié orientale de l'île.

Or Maré est une île corallienne exhaussée, où l'ancien lagon à la forme d'un 8, orienté ouest-est. Au centre du 8 se trouvent les meilleures terres, les plus convoitées, qui sont coupées justement par cette limite, pour laquelle les gens des deux camps se sont déjà étripés à coups de fusils à la fin du XIX^e siècle.

Deux facteurs sont à considérer :

1. Plus on va vers l'est ou l'ouest, à partir du centre, moins les terres sont bonnes, *grosso modo* et , de ce point de vue, les habitants de l'est de Maré (Gwahma) sont les moins favorisés. Ils détiennent le moins de terres profondes utiles, alors que les habitants de l'ouest sont maîtres d'une plus grande quantité de terres arables.

2. La démographie galopante, qui double de nombres tous les trente ans, accentue inévitablement les tensions, augmentant du coup le poids traditionnel et politique moderne des parties prenantes.

Qu'un petit fonctionnaire sans formation et sans compétence réelle se mêle de vouloir toucher ainsi à une marmite en expansion est inimaginable de bêtise. Lui, et ceux qui l'ont poussé, et inspiré, sont responsables de ces morts. L'ignorance est la caractéristique des hommes politiques européens ici. Tout de qu'ils tenteront de cet acabit se transformera en piège mortel et ré-introduira la haine du blanc. Ces gens ne connaissent même pas l'histoire du pays, qui leur aurait peut-être enseigné la prudence.

Jean Guiart